



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-577

Déposé le : 20-09-16

Scanné le : _____

Ne tirez pas sur le castor !

Le 5 septembre dernier, l'Office fédéral de l'environnement communiquait la révision de son Plan Castor. Il relevait les conflits que pouvait occasionner la présence de ces sympathiques rongeurs dans les cours d'eau de notre pays, mais également le rôle important de ces derniers sur la biodiversité aquatique et celle aux abords des eaux.

Les modifications du Plan Castor introduisent notamment la possibilité pour un canton, après accord de l'OFEV, de supprimer l'ensemble des castors établis sur un tronçon de rivière, au mieux en les déplaçant, au pire en les éliminant physiquement. Pour rappel, les castors avaient complètement disparu de nos rivières et ont été réintroduits dans les années 50. La population de ce petit mammifère se monte actuellement à 2'800 individus.

Vu les modifications du Plan Castor, j'interpelle le Conseil d'Etat sur les éléments suivants :

1. Combien de castors occupent le territoire vaudois ?
2. La présence de castors pose-t-elle des problèmes ou génère-t-elle des conflits avec les activités humaines dans les régions de leur implantation ?
3. Des mesures de revitalisation sont-elles prévues pour limiter d'éventuels conflits dans les zones occupées actuellement par les castors ? Des barrages limitant actuellement leurs déplacements seront-ils adaptés ? Enfin, le canton tient-il compte dans les revitalisations de la situation actuelle et future du développement de la population de castors ?
4. A quoi en est sa définition de l'espace cours d'eau dans le cadre de la modification de la loi sur les eaux ?
5. Certains groupes de castors représentent-ils, selon la définition de l'OFEV, une « menace considérable pour les infrastructures d'intérêt public », dans un tel cas où sont-ils regroupés ?
6. Le cas échéant, le canton privilégiera-t-il le déplacement des castors ou se bornera-t-il à laisser parler la poudre ?

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

X

Nom et prénom de l'auteur :

PILLONEL Cédric

Signature :